

Alter Acadie NB, organisme de défense des droits des communautés 2SLGBTQIA+, ainsi que Nadia Bouhamdani, PhD, biochimiste spécialisée en génétique et chercheuse sur les iniquités en santé; Dominique Bouhamdani, PhD, biologiste et chercheuse clinique et en sciences biomédicales; Thais Megid, MD, oncologue médicale; et Marie-Lou Blanchard, coordinatrice de recherche à l'Université de Moncton, travaillant sur des projets portant sur les crimes haineux et les réalités des communautés 2SLGBTQIA+ au Nouveau-Brunswick, souhaitent réagir à la lettre de M. Dominic Clément publiée le 2 juillet dans L'Acadie Nouvelle.

Nos expertises diffèrent, mais notre constat est le même : plusieurs affirmations présentées comme relevant de « la science » et de « la biologie » ne reflètent pas l'état actuel des connaissances. Lorsqu'on invoque la science dans le débat public, les affirmations avancées doivent reposer sur des données probantes et sur le consensus scientifique.

M. Clément débute ainsi : « *Pendant des millénaires, l'humanité a reconnu une réalité simple : les êtres humains naissent hommes ou femmes.* » Il ajoute que cette distinction « *reposait sur la biologie* ». **Or, c'est précisément là que commence le problème : la biologie humaine n'est pas aussi simple.**

Le sexe biologique n'est pas une caractéristique unique que l'on peut résumer à une case «*mâle*» ou «*femelle*». Il comprend un ensemble de caractéristiques biologiques : chromosomes, gonades, concentrations hormonales et sensibilité aux hormones, anatomie reproductive interne et externe, caractères sexuels secondaires, entre autres [1-6]. Ces caractéristiques ne sont pas synonymes et ne concordent pas nécessairement entre-elles. Une variation importante existe d'ailleurs même parmi les personnes classées conventionnellement comme mâles ou femelles [1-5], et certaines caractéristiques biologiques liées au sexe peuvent varier au cours de la vie ou être influencées par des facteurs biologiques, environnementaux et sociaux.

Les variations intersexes font partie de cette diversité biologique humaine [5, 6]. Or, plusieurs caractéristiques liées au sexe - notamment certaines variations chromosomiques, hormonales ou génétiques - ne sont jamais recherchées chez la majorité des personnes et ces dernières nécessiteraient des analyses bien trop complexes. Il est donc vraisemblable que les estimations actuelles sous-estiment largement l'étendue réelle de la diversité biologique sexuelle humaine [5, 6]. En d'autres mots, la nature est elle-même beaucoup plus diverse que les deux catégories simples, mâle et femelle. Donc, dire que la biologie se résume simplement à « homme ou femme » n'est pas défendre la science: c'est simplifier à outrance une réalité biologique complexe et démontrer une compréhension limitée des connaissances scientifiques actuelles.

Ce qui nous interpelle particulièrement est la façon dont M. Clément réduit la complexité du sexe biologique à deux catégories, puis présente cette simplification comme une vérité scientifique complète. Cette confusion est particulièrement importante lorsqu'il est question du sexe désigné à la naissance. Celui-ci correspond à un processus de classification à la fois médical, juridique et social, fondé sur les conventions et les attentes entourant le sexe [7, 8]. Dans la grande majorité des cas, personne ne séquence les chromosomes d'un nouveau-né, n'analyse son profil hormonal, ses récepteurs hormonaux, ses gonades ou son anatomie reproductive interne avant d'inscrire un sexe sur son certificat de naissance. La classification est généralement effectuée à partir d'une observation visuelle des organes génitaux externes, puis l'enfant est assigné à l'une de deux catégories - mâle ou femelle [9]. Ce processus ne doit donc pas être confondu avec une caractérisation du sexe biologique, qui englobe un ensemble beaucoup plus vaste de caractéristiques[7-11] . Confondre le sexe biologique avec le sexe désigné à la naissance, comme le fait la lettre de M. Clément, est scientifiquement problématique.

La génétique illustre clairement cette complexité. On associe généralement les chromosomes XX au développement sexuel féminin et XY au développement sexuel masculin. Pourtant, un exemple de cas

publié dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism* décrit une femme ayant connu une puberté spontanée, des menstruations régulières et deux grossesses sans assistance, alors que la grande majorité de ses cellules présentaient un caryotype 46,XY - habituellement associé au sexe masculin [12]. Cet exemple démontre qu'aucune caractéristique, pas même les chromosomes, ne peut définir à elle seule le sexe biologique. Les chromosomes comptent, mais ils ne racontent pas toute l'histoire. Cette complexité remet aussi en question l'idée qu'une classification binaire attribuée à la naissance puisse résumer à elle seule le sexe d'une personne. Malgré les données montrant que les caractéristiques sexuelles humaines ne s'inscrivent pas parfaitement dans deux catégories distinctes [10], cette classification demeure profondément ancrée dans les systèmes juridiques et institutionnels [7, 8]. Certains chercheurs et défenseurs proposent donc de repenser, voire de retirer progressivement, l'enregistrement légal du sexe [7]. Cette vision binaire contribue par ailleurs à présenter la diversité sexuelle et de genre comme une anomalie récente, alors que des conceptions plus diverses du sexe et du genre existent depuis longtemps dans de nombreuses cultures et sociétés [13].

M. Clément demande ensuite : « *ces interventions changent-elles réellement le sexe biologique d'une personne ?* », avant de répondre lui-même : « *non* ». La réponse scientifique est pourtant beaucoup moins absolue. Puisque le sexe biologique comprend plusieurs dimensions, alors certaines de ces caractéristiques peuvent bel et bien être modifiées. Une hormonothérapie ne change évidemment pas les chromosomes, mais elle modifie profondément l'expression de ses gènes, l'environnement hormonal ainsi que plusieurs caractéristiques physiologiques et sexuelles; certaines interventions chirurgicales modifient également l'anatomie sexuelle. Affirmer que le sexe biologique ne change pas simplement parce que les chromosomes demeurent les mêmes revient encore une fois à réduire toute la biologie sexuelle à une seule de ses composantes [1-3].

Il faut également corriger la manière dont la lettre du 2 juillet décrit l'identité de genre comme un simple « *ressenti intérieur* ». Le genre englobe des identités, des rôles, des normes et des relations sociales façonnés par des contextes historiques et culturels [14, 15]. La présomption voulant que sexe, identité de genre, expression de genre et orientation sexuelle s'alignent nécessairement décrit la **cis-hétéronormativité** [13]. Ces catégories et leurs significations n'ont rien d'universel; elles sont façonnées par l'histoire, les sociétés et les cultures. Les systèmes coloniaux ont notamment imposé des conceptions occidentales et chrétiennes binaires du sexe et du genre à de nombreuses populations, marginalisant ou effaçant des conceptions autochtones et non occidentales qui existaient bien avant nos classifications médicales actuelles [2, 13, 16-19].

La manière dont M. Clément décrit les personnes trans - des personnes en « détresse » qui modifieraient leur corps afin de le rapprocher de leur identité - reproduit également une vision extrêmement étroite de la transidentité. Toutes les personnes trans ne vivent pas de dysphorie, toutes ne désirent pas une hormonothérapie ou une chirurgie, et toutes ne souhaitent certainement pas se conformer à une trajectoire linéaire visant à passer parfaitement d'une catégorie binaire à l'autre. Cette conception correspond à la **transnormativité** : la tendance à reconnaître comme plus « légitime » la personne trans qui correspond aux attentes sociales et médicales d'une transition binaire [20]. C'est justement là toute l'ironie : une société qui exige que chaque personne puisse finalement être replacée proprement dans l'une de deux cases ne « protège » pas la biologie. **Elle protège surtout son propre système de classification.**

M. Clément invoque également les sports féminins, les espaces réservés aux femmes, les politiques scolaires et la médecine comme si l'existence de questions complexes dans ces domaines constituait en soi une preuve que sa définition du sexe est correcte. Ce sont pourtant des questions distinctes, qui méritent chacune leurs propres données, leurs propres analyses et leurs propres discussions. Les utiliser comme arguments rhétoriques ne transforme pas une conception simplifiée du sexe biologique en vérité

scientifique. **Il faut aussi reconnaître les rapports de pouvoir qui sous-tendent plusieurs de ces arguments.** Les débats sur les sports féminins, les espaces réservés aux femmes ou la sécurité sont souvent construits autour d'une conception essentialiste selon laquelle les hommes seraient, par nature, plus forts, plus dangereux ou plus dominants que les femmes. Ces présupposés ne sont pas neutres : ils reproduisent des conceptions sexistes du corps et du pouvoir, tout en étant mobilisés pour présenter les femmes trans comme une menace potentielle simplement en raison du sexe qui leur a été désigné à la naissance. Défendre les droits et la sécurité des femmes ne devrait pas exiger de réaffirmer les mêmes stéréotypes biologiques et sociaux qui ont historiquement servi à justifier leur subordination [17].

Plus largement, présenter de façon répétée les personnes trans comme une menace pour les enfants, les femmes, la famille ou la biologie peut contribuer à ce que la littérature sociologique décrit comme une *panique morale* : la construction et l'amplification d'un groupe minoritaire comme menace sociale disproportionnée [21-23]. Cela ne signifie pas que toute question ou préoccupation soit illégitime; cela exige plutôt de distinguer les inquiétudes appuyées par des données de celles qui reposent sur des généralisations, des représentations simplifiées ou leur amplification dans le débat public [21, 24].

Nous terminerons donc là où M. Clément a commencé. Dire « on ne change pas de sexe » n'est peut-être pas, en soi, un manque de respect. **Mais présenter cette affirmation comme une vérité biologique absolue révèle un manque flagrant de compréhension de la complexité du sexe humain - tout en confondant sexe biologique, sexe désigné à la naissance, chromosomes, capacité reproductive et identité de genre.**

Ce qui nous inquiète davantage, cependant, dépasse la lettre d'opinion du 2 juillet. Cette lettre n'a pas été publiée sur une page Facebook personnelle : **elle a été publiée par L'Acadie Nouvelle.** Une lettre d'opinion peut évidemment contenir des valeurs, des convictions et des positions avec lesquelles nous sommes libres d'être en désaccord. Mais croire fermement à une idée ne la transforme pas en vérité. Lorsqu'une affirmation concerne des faits scientifiques vérifiables, elle doit être confrontée aux données, même lorsqu'elle est publiée dans une section « opinions ». Lorsque l'on affirme que quelque chose est scientifiquement vrai alors que cette affirmation déforme ou contredit les connaissances scientifiques, **nous entrons dans le domaine de la désinformation.** Et cette désinformation n'est pas sans conséquence. Elle vise des communautés déjà marginalisées, dont les expériences sont régulièrement invalidées et dont les réalités demeurent insuffisamment comprises dans nos systèmes de santé [16].

**Quelques jours après la publication de la lettre de M. Clément, une réponse visant à rétablir certains faits et à défendre les communautés trans a également été publiée dans L'Acadie Nouvelle. Or, le passage expliquant en quoi la première lettre pouvait contribuer à la transphobie a été retiré. Ce choix éditorial crée un déséquilibre difficile à ignorer : on permet à un auteur d'affirmer que ses propos ne sont pas transphobes, mais on retire à une réponse la possibilité d'expliquer pourquoi ils peuvent l'être. La liberté d'opinion ne devrait pas empêcher de nommer les préjugés et les discours qui contribuent à la marginalisation de communautés déjà vulnérabilisées.**

Un média réputé, en tant que structure de pouvoir participant à la production et à la diffusion des savoirs dans l'espace public, a une responsabilité particulière lorsqu'il publie de telles affirmations. **Les médias ne font pas que rapporter les débats qui existent déjà. Par les textes qu'ils choisissent de publier, les titres qu'ils utilisent, les personnes auxquelles ils donnent la parole, les informations qu'ils répètent et les mots qu'ils décident de conserver ou de retirer, ils influencent aussi la façon dont le public comprend ces débats [23, 24].**

À tout le moins, *L'Acadie Nouvelle* aurait dû reconnaître que cette prétendue « réalité biologique » est scientifiquement contestable, plutôt que de permettre qu'elle soit présentée au lectorat comme un fait incontestable.

M. Clément conclut que « la science ne se négocie pas. Elle se constate. » **Sur ce point, nous sommes parfaitement d'accord. Mais encore faut-il la connaître.**

Et à *L'Acadie Nouvelle* : **faites mieux.**

**Nadia Bouhamdani, PhD**

Réseau de santé Vitalité

**Thais Megid, MD**

Réseau de santé Vitalité

**Dominique Bouhamdani, PhD**

Réseau de santé Vitalité

**Marie-Lou Blanchard, M.Sc.Soc. ©**

Université de Moncton

**Alter Acadie NB**

Organisme de défense des droits et intérêts franco-queer au Nouveau-Brunswick

## RÉFÉRENCES

1. Mauvais-Jarvis, F., et al., *Sex and gender: modifiers of health, disease, and medicine*. The Lancet, 2020. **396**(10250): p. 565-582.
2. Anderson, J.R., *Beyond the Binary: On the Multiplicity of Sex and Gender in a Western-Centric World*. Archives of Sexual Behavior, 2025.
3. Ritz, S.A. and L. Greaves, *Transcending the Male–Female Binary in Biomedical Research: Constellations, Heterogeneity, and Mechanism When Considering Sex and Gender*. International Journal of Environmental Research and Public Health, 2022. **19**(7): p. 4083.
4. Greenberg, J., *Definitional dilemmas: Male or female? Black or white? The law's failure to recognize intersexuals and multiracials*. Gender Nonconformity, Race, and Sexuality. Charting the Connections, 2002: p. 102-126.
5. Jones, T., *Intersex Studies: A Systematic Review of International Health Literature*. Sage Open, 2018. **8**(2): p. 2158244017745577.
6. Fausto-Sterling, A., *The Five Sexes: Why Male and Female are not Enough*. The Sciences, 1993: p. 19-24.
7. Holzer, L., *Sexually Dimorphic Bodies: A Production of Birth Certificates*. Australian Feminist Law Journal, 2019. **45**(1): p. 91-110.
8. Sumerau, J.E., *A Tale of Three Spectrums: Deviating from Normative Treatments of Sex and Gender*. Deviant Behavior, 2020. **41**(7): p. 893-904.
9. Davis, G., *Contesting Intersex: The Dubious Diagnosis*. Vol. 10. 2015: NYU Press.
10. Fausto - Sterling , A., *Sexing the Body: Gender Politics and the Construction of Sexuality*. New York: Basic Books. Accessed on April 14<sup>th</sup>, 2025:  
<https://files.libcom.org/files/Fausto-Sterling%20-%20Sexing%20the%20Body.pdf>. 2000.
11. Davis, G., J.M. Dewey, and E.L. Murphy, *Giving Sex: Deconstructing Intersex and Trans Medicalization Practices*. Gender & Society, 2015. **30**(3): p. 490-514.
12. Dumic, M., et al., *Report of fertility in a woman with a predominantly 46,XY karyotype in a family with multiple disorders of sexual development*. J Clin Endocrinol Metab, 2008. **93**(1): p. 182-9.
13. Lowik, A.J., et al., *A Curricular Audit Method: Addressing the Erasure of Intersex, Trans and Two-Spirit People and the Imprecise Use of Gender and Sex Concepts in Undergraduate Medical Education*. Teach Learn Med, 2024. **36**(3): p. 280-292.
14. CIHR. *Canadian Institutes of Health Research. Gender-Based Analysis Plus (GBA+) at CIHR: Government of Canada*, 2022 [cited 2025 April 18]; Available from:  
<https://cihr-irsc.gc.ca/e/50968.html>.
15. Butler, J., *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. 1990, New York, NY: Routledge.
16. Oyèwùmí, O., *The Invention of Women: Making an African Sense of Western Gender Discourses*. 1997: University of Minnesota Press.
17. Lugones, M., *Heterosexuality and the Colonial/Modern Gender System*. Hypatia, 2007. **22**(1): p. 186-219.
18. Allen, P.G., *The Sacred Hoop: Recovering the Feminine in American Indian Traditions*. 1986: Beacon Press.
19. Comeau, D., C. Johnson, and N. Bouhamdani, *Review of current 2SLGBTQIA+ inequities in the Canadian health care system*. Front Public Health, 2023. **11**: p. 1183284.
20. Jackson, E.F. and K. Bussey, *Conceptualizing transgender experiences in psychology: Do we have a 'true' gender?* Br J Psychol, 2024. **115**(4): p. 723-739.
21. Cohen, S., *Folk Devils and Moral Panics: The Creation of the Mods and Rockers*. 1972: MacGibbon and Kee.
22. Alessi, D.R., et al., *Inactivation of p42 MAP kinase by protein phosphatase 2A and a protein tyrosine phosphatase, but not CL100, in various cell lines*. Curr Biol, 1995. **5**(3): p. 283-95.
23. Critcher, C., *For a political economy of moral panics*. Crime, Media, Culture, 2011. **7**(3): p. 259-275.
24. Hunt, A., *'Moral Panic' and Moral Language in the Media*. The British Journal of Sociology, 1997. **48**(4): p. 629-648.